

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean-Est  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 4 juillet 2016, à 20 h à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme Rollande Côté, mairesse suppléante.

**Sont aussi présents les membres du conseil suivants :**

M. Raynald Gobeil, district n° 1  
M. Jules Bouchard, district n° 3  
M. Romuald Tremblay, district no 4  
M. Claude Tremblay, district n° 5  
M. Jean-François Néron, district n° 6

**Assiste également à cette séance :**

Pierre-Yves Tremblay, directeur général

**Est absent :**

Martin Sauvé, maire

**Nombre de citoyens présents : 7**

**1. MOT DE BIENVENUE**

La mairesse suppléante procède à l'ouverture de la séance

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 6 juin 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2016
5. Adoption des déboursés
6. Correspondances

**RÉSOLUTIONS**

7. Demandes d'aide financière
  - 7.1. Faites Tremblay Lavoie Junior
  - 7.2. Demande de DekHockey junior Lac-St-Jean
8. Développement
  - 8.1. Adoption des tarifs de vente des terrains disponibles à la vente sur la 3e rue nord
  - 8.2. Vente du terrain 15 au Quartier Boréal
9. Urbanisme
  - 9.1. Demande d'appui à la CPTAQ pour une autorisation d'exploitation d'une nouvelle carrière sur le lot 46 rang 4 Canton Taché (Constructions PROCO inc.)
  - 9.2. Adoption du règlement 328-15 relatif au plan d'urbanisme

- 9.3. Adoption du règlement 329-15 relatif au zonage
- 9.4. Adoption du règlement 330-15 relatif au lotissement
- 9.5. Adoption du règlement 331-15 relatif à la construction
- 9.6. Adoption du règlement 332-15 relatif aux permis et certificats
- 9.7. Adoption du règlement 333-15 relatif aux dérogations mineures
- 9.8. Adoption du règlement 334-15 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble
- 9.9. Adoption du règlement 335-15 relatif aux usages conditionnels
- 9.10. Adoption du règlement 336-15 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) des parcs d'éoliennes, éoliennes, infrastructures et équipements afférents
- 9.11. Adoption du règlement 339-16 relatif aux conditions minimales d'émission d'un permis de construction
- 9.12. Avis de motion règlement 345-16 modifiant le règlement 337-15 ayant pour objet de fixer le taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2016

## 10. Loisirs

- 10.1. Demande de subvention au FDT pour l'aménagement du parc de la rue des Bouleaux

## 11. Administration

- 11.1. Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services professionnels d'architecture / Règlement 344-16
- 11.2. Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie / Règlement 344-16
- 11.3. Formation de comités de sélection / délégation de pouvoir
- 11.4. Autorisation d'aller en appel d'offres pour la réfection du chemin d'accès à la Base plein air Saint-Nazaire
- 11.5. Octroi de mandat à la firme Girard Tremblay Gilbert pour des services de calculs de volume de matériel prélevé dans les sablières et gravières
- 11.6. Octroi de mandat à la firme Cegertec WorleyParsons / Analyse des résultats d'inspection de conduites et mise à jour du plan d'intervention
- 11.7. Octroi de mandat à l'entreprise Les Électriciens du nord pour l'installation de lumières DEL à l'aréna

## 12. Affaires nouvelles

- a)

b)

13. Vœux de sympathie
14. Rapport des comités
15. Mot du maire
16. Période de questions
17. Levée de la séance

## 2.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-142

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Claude Tremblay  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé

**Acceptée**

## 3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2016

**ATTENDU QUE** chacun des membres du conseil a reçu, dans le délai légal, et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 juin 2016

### **EN CONSÉQUENCE**

16-143

Il est proposé par Romuald Tremblay  
Appuyé par Jean-François Néron  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 6 juin 2016 est approuvée

**Acceptée**

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2016

16-144

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Jean-François Néron  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le procès-verbal de la séance du 6 juin 2016 est adopté

**Acceptée**

## 5. ADOPTION DES DÉBOURSÉS

16-145

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Romuald Tremblay  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le paiement des comptes au montant de 224 381.23 \$ pour le mois de juin 2016 soit approuvé

**Acceptée**

## 6. CORRESPONDANCES

Leucan Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que M. Dave McMullen, membre-instigateur de l'Ultramarathon remercient la Mu-

municipalité pour sa générosité lors de la 7<sup>e</sup> édition de l'Ultramarathon qui s'est déroulé le 2 et 3 juin dernier.

## 7. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

### 7.1. Faites Tremblay Lavoie Junior

---

**ATTENDU QUE** le comité organisateur de Faites Tremblay Lavoie a déposé une demande afin d'utiliser la salle Le Rondin gratuitement pour la tenue de son édition junior qui se déroulera en septembre 2016

**ATTENDU QUE** les membres du conseil croient qu'il est important d'appuyer les jeunes de la région par le biais du concours Faites Tremblay Lavoie junior

#### EN CONSÉQUENCE

16-146

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Raynald Gobeil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire, permet l'utilisation de la salle Le Rondin, sans frais, pour l'édition junior du concours de chant Faites Tremblay Lavoie

**Acceptée**

### 7.2. Demande de DekHockey junior Lac-St-Jean

---

**ATTENDU QUE** les représentants de la ligue de DekHockey junior Lac-Saint-Jean ont déposé une demande d'aide financière à la municipalité au montant de 300 \$ afin d'acheter les médailles qui seront remises aux jeunes lors de leurs finales

**ATTENDU QUE** les membres du conseil croient qu'il est important d'encourager l'activité physique chez les jeunes et par le fait même la ligue de DekHockey junior Lac-St-Jean

#### EN CONSÉQUENCE

16-147

Il est proposé par Romuald Tremblay

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroie une aide financière de 300 \$ à la ligue de DekHockey junior Lac-St-Jean pour l'achat de médailles

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Pierre-Yves Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 02 13000 996 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA

- 4 juillet 2016 -

Directeur général et secrétaire-trésorier

**Acceptée**

## 8. DÉVELOPPEMENT

### 8.1. Adoption des tarifs de vente des terrains disponibles à la vente sur la 3<sup>e</sup> rue Nord

---

**ATTENDU QUE** la municipalité possède deux terrains disponibles à la vente situés sur la 3<sup>e</sup> rue Nord

**ATTENDU QUE** la municipalité désire établir le prix de vente desdits terrains

16-148

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Raynald Gobeil

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que la municipalité de Saint-Nazaire fixe le prix de vente des terrains disponibles à la vente sur la 3<sup>e</sup> rue Nord à 2,50 \$ le pied carré

**Acceptée**

8.2. Vente du terrain 15 au Quartier Boréal

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire est propriétaire de terrains au Quartier Boréal, Saint-Nazaire

**ATTENDU QUE** le terrain 15 portant le numéro cadastral 28-69 du rang 4, canton Taché est disponible à la vente

**ATTENDU QUE** M. Charles Turcotte et Mme Vanessa Dorval ont signé une promesse d'achat pour acquérir ledit terrain au coût de 20 409,72 \$ plus les taxes applicables

16-149

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que la municipalité de Saint-Nazaire autorise la vente du terrain portant le numéro cadastral 28-69 du rang 4, canton Taché à M. Charles Turcotte et Mme Vanessa Dorval au coût de 20 409,72 \$ plus les taxes applicables

Que le branchement au service d'approvisionnement en eau potable est à la charge de l'acheteur ainsi que les installations nécessaires pour l'évacuation des eaux usées

Que tous les frais de transfert de propriété sont à la charge de l'acheteur

Que la municipalité de Saint-Nazaire mandate Martin Sauvé, maire et Pierre-Yves Tremblay, directeur général à signer tous les documents jugés utiles et/ou nécessaires pour donner plein effet à la présente

**Acceptée**

**9. URBANISME**

9.1. Demande d'appui à la CPTAQ pour une autorisation d'exploitation d'une nouvelle carrière sur le lot 46 rang 4 Canton Taché (Constructions PROCO inc.)

---

**ATTENDU QU'**une demande pour l'exploitation d'une nouvelle carrière a été acheminée à la municipalité de Saint-Nazaire

**ATTENDU QUE** la demande porte sur le lot 46 du rang 4 du Canton Taché situé à la limite ouest du territoire (Ville d'Alma)

**ATTENDU QUE** ce lot se retrouve en zone agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec

**ATTENDU QUE** la surface qui serait exploitée est composée d'un sol peu exploitable pour l'agriculture

**ATTENDU QUE** les activités agricoles pratiquées sur le lot ou sur les lots avoisinants ne seraient pas affectées de façon négative

**ATTENDU QU'**il n'y a pas d'autre lieu disponible à l'extérieur de la zone agricole sur le territoire de la municipalité

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage permet les usages d'industrie extractive dans la zone concernée par la demande

**ATTENDU QUE** la voie de contournement d'Isle-Maligne sera construite à proximité par le Ministère du Transport, Mobilité durable et l'Électrification des transports

**ATTENDU QU'**une étude sonore a été réalisée pour les résidences avoisinantes

**ATTENDU QUE** le demandeur s'est engagé à fournir une étude hydrogéologique si le projet se réalise et que le puits alimentant la rue Bouchard est toujours fonctionnel

**ATTENDU QUE** la demande porte sur une superficie de 132 000 mètres carrés

**ATTENDU QUE** la demande d'appui a été recommandée par le CCU lors de la réunion du 4 juillet 2016

16-150

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jean-François Néron

Appuyé par Raynald Gobeil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que le conseil municipal appuie la demande d'autorisation à fin d'exploitation d'une nouvelle carrière sur le lot 46 du rang 4 Canton Taché.

#### **Adoptée**

9.2. Adoption du règlement 328-15 relatif au plan d'urbanisme

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 328-15 relatif au plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 328-15 et renoncent à sa lecture

#### **EN CONSÉQUENCE**

16-151

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que le conseil adopte le règlement 328-15 relatif au plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 212-04 et ses amendements

**Adoptée**

### 9.3. Adoption du règlement 329-15 relatif au zonage

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 329-15 relatif au zonage a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 329-15 et renoncent à sa lecture

#### **EN CONSÉQUENCE**

16-152

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que le conseil adopte le règlement 329-15 relatif au règlement de zonage de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 213-04 et ses amendements

**Adoptée**

### 9.4. Adoption du règlement 330-15 relatif au lotissement

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 330-15 relatif au lotissement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 330-15 et renoncent à sa lecture

#### **EN CONSÉQUENCE**

16-153

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que le conseil adopte le règlement 330-15 relatif au règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 214-04 et ses amendements

**Adoptée**

#### 9.5. Adoption du règlement 331-15 relatif à la construction

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 331-15 relatif à la construction a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 331-15 et renoncent à sa lecture

16-154

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que le conseil adopte le règlement 331-15 relatif à la construction de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 215-04 et amendements

**Adoptée**

#### 9.6. Adoption du règlement 332-15 relatif aux permis et certificats

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 332-15 relatif aux permis et certificats a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 332-15 et renoncent à sa lecture

16-155

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que le conseil adopte le règlement 332-15 relatif aux permis et certificats de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 216-04 et amendements

**Adoptée**

#### 9.7. Adoption du règlement 333-15 relatif aux dérogations mineures

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 333-15 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture

**16-156**

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Claude Tremblay  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte le règlement 333-15 relatif aux dérogations mineures de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 217-04 et ses amendements

**Adoptée**

9.8. Adoption du règlement 334-15 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 334-15 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture

**16-157**

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Claude Tremblay  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte le règlement 334-15 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 218-04 et ses amendements

**Adoptée**

9.9. Adoption du règlement 335-15 relatif aux usages conditionnels

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 335-15 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture

**16-158**

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Claude Tremblay  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte le règlement 335-15 relatif aux usages conditionnels de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 219-04 et ses amendements

**Acceptée**

9.10. Adoption du règlement 336-15 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) des parcs d'éoliennes, éoliennes, infrastructures et équipements afférents

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 336-15 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE :**

16-159

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Claude Tremblay  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte le règlement 336-15 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) des parcs d'éoliennes, éoliennes, infrastructures et équipements afférents de la municipalité de Saint-Nazaire et remplace le règlement 220-04 et ses amendements

**Acceptée**

9.11. Adoption du règlement 339-16 relatif aux conditions minimales d'émission d'un permis de construction

---

**ATTENDU QUE** le conseil juge à propos de refondre toute la réglementation concernant l'urbanisme sur son territoire

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

**ATTENDU QU'**une copie du règlement 339-16 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

16-160

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Claude Tremblay  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil adopte le règlement 339-16 relatif aux conditions minimales d'émission d'un permis de construction de la municipalité de Saint-Nazaire

**Acceptée**

9.12. Avis de motion règlement 345-16 modifiant le règlement 337-15 ayant pour objet de fixer le taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2016

---

M. Claude Tremblay, conseiller, donne avis de motion que sera présenté, lors d'une séance ultérieure, le règlement 345-16 modifiant le règlement 337-15 ayant pour objet de fixer le taux d'imposition des taxes foncières générales et spéciales et les taux de compensation de taxe pour l'année 2016

## 10. Loisirs

10.1. Demande de subvention au FDT pour l'aménagement du parc de la rue des Bouleaux

---

16-161

**ATTENDU QUE** la municipalité dispose d'une enveloppe au montant de 37 382,01 \$ dans le cadre du programme *Fonds de développement des territoires (FDT)*

**ATTENDU QUE** la municipalité désire faire une demande de subvention dans le cadre du programme *Fonds de développement des territoires (FDT)* afin d'aménager un parc dans la rue des Bouleaux

### EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-François Néron

Appuyé par Romuald Tremblay

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire autorise Pierre-Yves Tremblay, directeur général à déposer une demande de subvention au FDT pour l'aménagement du parc de la rue des Bouleaux

**Acceptée**

## 11. Administration

11.1. Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services professionnels d'architecture / Règlement 344-16

---

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté le règlement d'emprunt 344-16 relatif à la construction d'un édifice municipal et communautaire

**ATTENDU QUE** les travaux d'architecture doivent être réalisés par des professionnels en la matière

### EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Claude Tremblay

16-162

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire autorise Pierre-Yves Tremblay, directeur général à aller en appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les services professionnels d'architecture relativement à la construction d'un édifice municipal et communautaire

**Acceptée**

11.2. Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie / Règlement 344-16

---

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté le règlement d'emprunt 344-16 relatif à la construction d'un édifice municipal et communautaire

**ATTENDU QUE** les travaux d'ingénierie doivent être réalisés par des professionnels en la matière

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Claude Tremblay

Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

16-163

Que la municipalité de Saint-Nazaire autorise Pierre Yves Tremblay, directeur général à aller en appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les services professionnels d'ingénierie relativement à la construction d'un édifice municipal et communautaire

**Acceptée**

11.3. Formation de comités de sélection / délégation de pouvoir

---

**ATTENDU QU'**en vertu de le Politique de gestion contractuelle, le conseil s'est engagé à déléguer au directeur général le pouvoir de former les comités de sélection

**ATTENDU QUE** des comités de sélection doivent être formés pour les appels d'offres de services professionnels d'ingénierie et de services professionnels d'architecture relatifs à la construction d'un édifice municipal et communautaire

16-164

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Raynald Gobeil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire mandate Pierre-Yves Tremblay, directeur général pour former le comité de sélection pour l'appel d'offres de services professionnels d'ingénierie relatifs à la construction de l'édifice municipal et communautaire

Que la municipalité de Saint-Nazaire mandate Pierre-Yves Tremblay, directeur général pour former le comité de sélection pour l'appel d'offres de services professionnels d'architecture relatifs à la construction de l'édifice municipal et communautaire

**Acceptée**

11.4. Autorisation d'aller en appel d'offres pour la réfection du chemin d'accès à la Base plein air Saint-Nazaire

---

**ATTENDU QU'**un appel d'offres pour la réfection du chemin d'accès à la Base plein air Saint-Nazaire doit être fait conformément à la résolution 16-69

16-165

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jules Bouchard  
Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal autorise Pierre-Yves Tremblay, directeur général à aller en appel d'offres pour la réfection du chemin d'accès à la Base plein air Saint-Nazaire

#### **Acceptée**

11.5. Octroi de mandat à la firme Girard Tremblay Gilbert pour des services de calculs de volume de matériel prélevé dans les sablières et gravières

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire désire obtenir des services de calculs de volume de matériel prélevé dans certaines sablières et gravières situées sur son territoire

**ATTENDU QUE** la firme Girard Tremblay Gilbert a déposé une offre de services datée du 22 juin 2016 pour des services de calculs de volume de matériel prélevé dans les sablières et gravières au montant de 20 500 \$ plus les taxes applicables

16-166

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Claude Tremblay  
Appuyé par Jules Bouchard

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroie le mandat pour des services de calculs de volume de matériel prélevé dans les sablières et gravières à la firme Girard Tremblay Gilbert au coût de 20 500 \$ plus les taxes applicables

Que le tout soit payable à même le fonds pour la réfection et entretien de certaines voies publiques

#### **Acceptée**

11.6. Octroi de mandat à la firme Cegertec WorleyParsons / Analyse des résultats d'inspection de conduites et mise à jour du plan d'intervention

---

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait réaliser une inspection par caméra des conduites d'eaux usées situés sous les 1<sup>re</sup> avenue Nord, 1<sup>re</sup> Avenue Sud, 1<sup>re</sup> rue Sud, 2<sup>e</sup> Avenue Sud et du tronçon 89 situé au quartier Gobeil par la firme Nettoyage de conduits souterrains inc.

**ATTENDU QUE** les résultats de l'inspection par caméra des conduites d'eaux usées doivent être analysés

**ATTENDU QUE** la firme Cegertec WorleyParsons a déposé une offre de services (0-21179-IC-PDS-0001, lot 1) pour l'analyse des résultats d'inspection de conduites et la mise à jour du plan d'intervention au montant de 2 800 \$ plus les taxes applicables

16-167

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Romuald Tremblay

Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroie le mandat d'analyse des résultats d'inspection de conduites et la mise à jour du plan d'intervention à la firme Cegertec WorleyParsons au coût de 2 800 \$ plus les taxes applicables

Que le tout soit payable à même la TECQ 2014-2018

**Acceptée**

11.7. Octroi de mandat à l'entreprise Les Électriciens du nord pour l'installation de lumières DEL à l'aréna

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire désire convertir les lumières de l'aréna au DEL afin de réaliser des économies de coûts d'électricité

**ATTENDU QUE** l'entreprise Les Électriciens du nord a déposé l'offre de services no 16016 pour l'installation de lumières DEL à l'aréna au montant de 14 388,00 \$ plus les taxes applicables

16-168

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Jules Bouchard

Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la municipalité de Saint-Nazaire octroie le mandat pour l'installation de lumières DEL à l'aréna à l'entreprise Les Électriciens du nord au coût de 14 388 \$ plus les taxes applicables

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Pierre-Yves Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire 23 08002 300 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA

- 4 juillet 2016 -

Directeur général et secrétaire-trésorier

**Acceptée**

### **12. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a aucune affaire nouvelle

### **13. VŒUX DE SYMPATHIE**

Il n'y a eu aucun décès au mois de juin

### **14. RAPPORT DES COMITÉS**

Chaque conseiller informe les citoyens du déroulement des dossiers dont il est responsable

**15. MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE**

La mairesse suppléante informe les citoyens des affaires de la municipalité

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus répondent aux questions de l'assemblée

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**16-169**

| Que la séance soit levée à 21 h

**Adoptée**

Saint-Nazaire, le 4 juillet 2016

M. Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA  
Directeur général

Mme Rollande Côté,  
Mairesse suppléante